

Cadre de leadership

Partie 1 : Compétences et pratiques d'un leader







Les compétences et pratiques suivantes s'appliquent aux directions et aux directions adjointes d'école. Un document similaire sera bientôt produit pour les agentes et agents de supervision et les directrices et directeurs de l'éducation.

1. Établissement des orientations

La direction d'école élabore une vision partagée, encourage l'acceptation des objectifs collectifs et établit des attentes en matière de rendement élevé.




Pratiques

La direction d'école :

-  veille à ce que la vision soit clairement énoncée, partagée, comprise et mise en œuvre par tous;
-  travaille au sein de la communauté scolaire pour traduire la vision dans des objectifs et plans de fonctionnement convenus qui favorisent l'amélioration de l'école;
-  oriente et instaure la vision et les valeurs dans ses pratiques et son travail quotidiens;
-  motive les autres et travaille avec eux pour créer une culture de partage et un climat positif;
-  assure la créativité, l'innovation et l'utilisation de technologies appropriées pour atteindre l'excellence;
-  veille à ce que la planification stratégique tienne compte de la diversité, des valeurs et de l'expérience de l'école et de la communauté.





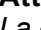

Compétences

La direction d'école est en mesure :

-  de penser de manière stratégique et d'élaborer et de communiquer une vision cohérente en utilisant une variété de stratégies dynamiques;
-  d'inspirer, d'inviter, de motiver les autres et de leur donner les moyens de réaliser la vision;
-  de modeler les valeurs et la vision du conseil.




Connaissances

La direction d'école connaît :

-  les tendances locales, nationales et mondiales;
-  les moyens d'élaborer, de communiquer et de mettre en œuvre une vision partagée;
-  les processus de planification stratégique;
-  les moyens de communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de l'école;
-  les nouvelles technologies, leur utilisation et leur impact;
-  les principaux changements, et fait preuve de créativité et d'innovation.

Attitudes

La direction d'école facilite :


-  la planification et la réalisation des objectifs ambitieux;
-  l'apprentissage et la réussite de tous les élèves;
-  le développement d'une culture scolaire inclusive, respectueuse et équitable.

2. Développement des relations et perfectionnement

La direction d'école s'applique à établir des relations de confiance avec les élèves, le personnel, les familles et les collectivités, qui reposent sur le respect mutuel. La direction d'école donne aux autres les moyens de travailler dans le meilleur intérêt de tous les élèves.

Pratiques

La direction d'école :

-  traite les gens équitablement et avec dignité et respect pour instaurer et entretenir une culture scolaire positive;

- ☞ élabore des stratégies efficaces pour le personnel débutant, le perfectionnement professionnel et l'évaluation du rendement;
- ☞ délègue ses responsabilités pour donner aux membres du personnel la possibilité de se réaliser;
- ☞ reconnaît et célèbre les réalisations des individus et des équipes;
- ☞ encourage ses collègues à prendre des risques intellectuels;
- ☞ dirige par l'exemple et par la modélisation des valeurs fondamentales;
- ☞ démontre une prise de décisions transparente et la cohérence entre la parole et l'action;
- ☞ maintient une visibilité élevée dans l'école associée à des interactions de qualité avec le personnel et les élèves.

Compétences

La direction d'école est en mesure :

- ☞ d'instaurer une culture ouverte, juste et équitable;
- ☞ de former, d'appuyer et de soutenir le leadership des gens et des équipes;
- ☞ de formuler et de recevoir des commentaires;
- ☞ d'inviter, d'influencer et de motiver les autres à réaliser des objectifs ambitieux;
- ☞ de communiquer efficacement avec diverses personnes, dont les membres du grand public et des médias;
- ☞ de gérer les conflits de manière efficace;
- ☞ d'écouter avec empathie et attention;
- ☞ d'instaurer des principes et des pratiques non discriminatoires.

Connaissances

La direction d'école connaît :

- ☞ l'importance des relations interpersonnelles, de la formation des adultes et des modèles de perfectionnement professionnel durable;
- ☞ des stratégies pour promouvoir le perfectionnement des individus et des équipes;
- ☞ la relation entre la gestion du rendement et l'amélioration de l'école;
- ☞ l'incidence du changement sur les organismes et les gens;
- ☞ les relations efficaces avec les médias.

Attitudes

La direction d'école :

- ☞ facilite des relations de travail efficaces;
- ☞ facilite un leadership partagé;
- ☞ facilite un travail d'équipe efficace;
- ☞ fait preuve de confiance, d'optimisme, d'espoir et de résilience;
- ☞ fait preuve d'intégrité.


3. Développement de l'organisation

La direction d'école instaure des cultures de collaboration, structure l'organisation pour la réussite, et fait le lien entre l'école et l'environnement extérieur.

Pratiques






La direction d'école :

- ☞ instaure des cultures d'apprentissage en collaboration au sein de l'école et collabore activement avec d'autres écoles pour édifier des communautés d'apprentissage efficaces;
- ☞ entretient et promeut la diversité au sein du personnel de l'école;
- ☞ donne à tous les mêmes possibilités de réussir et d'avancer;
- ☞ supervise le personnel efficacement;
- ☞ utilise l'évaluation du rendement pour encourager la croissance professionnelle;
- ☞ encourage le personnel à faire preuve de réflexion et à se perfectionner afin de développer la pratique professionnelle;

 instaure une culture d'école qui favorise les échanges sur les connaissances et la responsabilité des résultats escomptés.





Compétences

La direction d'école est en mesure :

-  d'entretenir et de consolider les relations à l'intérieur et à l'extérieur de l'école;
-  de percevoir la richesse et la diversité des communautés scolaires;
-  de promouvoir une culture de changement;
-  d'engager le dialogue propice à la création de partenariats communautaires;
-  d'écouter et de donner suite aux commentaires des membres de la collectivité.



Connaissances

La direction d'école :

-  sait instaurer et entretenir une communauté d'apprentissage professionnel;
-  connaît les stratégies de gestion;
-  connaît les modèles de partenariat efficace;
-  connaît les stratégies pour encourager la participation des parents.

Attitudes

La direction d'école :








-  accepte la responsabilité du climat scolaire et des résultats des élèves;
-  fait preuve d'éthique.

4. Conduite du programme d'enseignement

La direction d'école établit des attentes élevées en matière d'apprentissage et surveille l'efficacité de l'enseignement. La direction d'école gère l'organisation de l'école efficacement afin que tout le monde puisse se concentrer sur l'enseignement et l'apprentissage.








Pratiques

La direction d'école :

-  fait en sorte que toute l'école met l'accent sur le rendement des élèves et utilise des données pour suivre les progrès;
-  veille à ce que l'apprentissage soit au centre de la planification et de la gestion des ressources;
-  instaure les communautés d'apprentissage professionnelles dans des cultures de collaboration;
-  participe au recrutement, à l'embauche et à la rétention des enseignantes et enseignants soucieux et capables de réaliser les objectifs de l'école;
-  fournit les ressources nécessaires à l'enseignement du curriculum;
-  protège le personnel des distractions;
-  met en œuvre des stratégies afin d'instaurer des normes élevées en matière de comportement et d'assiduité.












Compétences

La direction d'école est en mesure :

-  de démontrer des principes et des méthodes efficaces d'enseignement et d'apprentissage;
-  d'accéder aux données, de les analyser et de les interpréter;
-  de prendre les mesures nécessaires pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage par la recherche;
-  d'établir et d'entretenir des structures et systèmes pour une gestion efficace de l'école;
-  de prendre des décisions d'ordre organisationnel fondées sur des jugements éclairés;
-  de gérer son emploi du temps avec efficacité;
-  d'appuyer des stratégies du développement du caractère auprès des élèves.






Connaissances

La direction d'école connaît :

-  les stratégies visant à améliorer le rendement;
-  les nouvelles technologies pour appuyer l'enseignement et l'apprentissage;
-  les modèles de comportement et la gestion de l'assiduité;
-  les stratégies facilitant l'inclusion, la diversité et l'accès;
-  le curriculum et sait le gérer;
-  les outils de collecte et d'analyse des données;
-  les outils d'autoévaluation de l'école;
-  les stratégies efficaces de perfectionnement professionnel du personnel enseignant;
-  la planification stratégique pour la mise en œuvre de projets et de changements;
-  les règlements pour gérer avec efficacité;
-  l'importance d'un processus efficace du développement du caractère de l'élève.

Attitudes

La direction d'école s'engage :







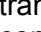
-  à rehausser les normes pour tous;
-  à combler les écarts au niveau des résultats;
-  à répondre aux besoins de tous les élèves de diverses manières;
-  à instaurer un environnement scolaire sûr, sécurisant et sain;
-  à protéger les droits de la personne.

5. Imputabilité

La direction d'école est responsable devant les élèves, les parents, la communauté, les agents de supervision et le conseil. La direction d'école doit s'assurer que les élèves bénéficient d'une éducation de qualité et doit promouvoir la responsabilisation collective à l'égard des résultats de tous les élèves de l'école. La direction d'école doit veiller à la réalisation des objectifs établis dans les plans d'amélioration de l'école.


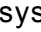
Pratiques

La direction d'école :

-  veille à ce que les responsabilités de chaque membre du personnel soient clairement définies, comprises, convenues et sujettes à une supervision et à une évaluation rigoureuse;
-  collabore avec le conseil d'école pour fournir information et soutien afin que le conseil puisse assumer activement et pleinement son rôle d'organisme consultatif;
-  élabore et présente un compte rendu cohérent, compréhensible, exact et transparent du rendement de l'école à une gamme d'auditoires (conseil d'école, parents, conseil, agents de supervision);
-  tient compte de l'apport personnel au rendement de l'école et des commentaires des autres;
-  participe activement à une évaluation externe personnelle et apporte des changements pour mieux répondre aux attentes et réaliser les objectifs;
-  crée une structure d'organisation qui tient compte des valeurs de l'école et veille à ce que les systèmes de gestion, les structures et les processus fonctionnent efficacement conformément aux exigences légales;
-  élabore et applique des pratiques de gestion du rendement appropriées à l'égard des objectifs et résultats identifiés dans le plan d'amélioration de l'école.

Compétences

La direction d'école est en mesure :

-  de faire participer la communauté scolaire à l'autoévaluation rigoureuse et systématique du travail de l'école;
-  de collecter et d'utiliser un ensemble complet de données pour comprendre les points forts et les points faibles de l'école;

☞ d'associer les résultats de l'autoévaluation régulière de l'école aux évaluations externes afin d'améliorer l'école.

Connaissances

La direction d'école connaît :

☞ les cadres de responsabilité y compris l'autoévaluation;

☞ le rôle de l'éducation dans l'élaboration, la promotion et le maintien d'une société juste et équitable;

☞ l'utilisation d'une gamme de données probantes pour appuyer, évaluer et améliorer les aspects du rendement de l'école;

☞ les principes et les pratiques de gestion du rendement.

Attitudes

La direction d'école fait preuve :

☞ d'engagement à l'égard de la responsabilité de chacun, de l'équipe et de l'école toute entière en ce qui a trait aux résultats des élèves;

☞ d'engagement envers les principes et les pratiques d'autoévaluation de l'école;

☞ d'engagement envers l'autoévaluation personnelle.